



Perpignan, le 15 février 2024

Décision n° 2024-008 du 15 février 2024 fixant les candidatures des représentants personnels et usagers au conseil de composante de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Juridiques et Economiques (UFR SJE)

Scrutin du mardi 19 mars 2024 à 9h00 jusqu'au jeudi 21 mars 2024 à 17h00 organisé exclusivement par voie électronique.

Liste des candidatures

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-1, L. 713-3, L. 719-1, L. 719-2 et D. 719-1 à D. 719-40 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Juridiques et Economiques ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 19 janvier 2024,

Vu la décision n°2024-005 du 19 janvier 2024 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et des usagers des conseils des composantes : IUT, IAE, IFCT, UFR SJE, UFR SEE, UFR LSH et UFR STAPS ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 13 février 2024 ;

Vu le Procès-Verbal de tirage au sort du 14 février 2024 déterminant l'ordre des candidatures,

DECIDE

Article 1- Les listes de candidats pour l'élection des représentants des personnels du conseil de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Juridiques et Economiques sont, le cas échéant dans l'ordre de présentation tel que tiré au sort, et pour chacun des collèges :

COLLEGE A : 6 sièges à pourvoir

• **Liste "Pour un réarmement de l'enseignement supérieur"**

1. Mme Vanessa VALETTE
2. M. Marcel SOUSSE
3. M. Nicolas DORANDEU
4. M. Didier BAISET
5. M. Walid CHAIEHLOUDJ
6. M. Mathieu DOAT



COLLEGE B : 6 sièges à pourvoir

• **Liste "Pour Notre UFR"**

1. M. Romain BOUNIOL
2. Mme Caroline PERCHE
3. M. Vincent LIGNON
4. Mme Laure RAGIMBEAU
5. M. Maxime HURÉ
6. Mme Aude LE DANTEC

• **Liste "Engagés à vos côtés"**

1. Mme Sarah ANDJECHAIRI-TRIBILLAC
2. M. Jean JACOB
3. Mme Karine PLANES DE LA ASUNCION
4. M. Sébastien ROBINNE
5. Mme Cynthia ROCHE

• **Liste "valeurs d'avenir SJE"**

1. M. Christophe EUZET
2. Mme Christine GAVALDA-MOULENAT
3. M. Alban MABA
4. Mme Katia LUCAS-GEOFFROY
5. M. Pierre-Yves DI MALTA
6. Mme Sophie DOULUT

COLLEGE DES BIATSS : 3 sièges à pourvoir

• **Liste "La voix administrative"**

1. Mme Anne-Cécile ECHAROUX
2. M. Choukri MOUNSIF
3. Mme Maryline PICAMAL

Article 2- Les listes de candidats pour l'élection des représentants des usagers du conseil de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Juridiques et Economiques sont, le cas échéant dans l'ordre de présentation tel que tiré au sort :

COLLEGE DES USAGERS : 5 sièges de titulaires à pourvoir



• **Liste "Ensemble pour Mailly"**

1. M. Franciszek KASPEREK
2. Mme Manon GAURENNE
3. M. Mattéo GIL
4. Mme Paola SANCHEZ
5. M. Arthur DELAY
6. Mme Lana FRENARD
7. M. Lucas PASCOT
8. Mme Ananda CAROL-SGARBI

• **Liste "L'Action pour la formation étudiante"**

1. M. Laurent GUERINEAU
2. Mme Lucie JANNIC
3. M. Thomas CAUSSAT
4. Mme Gihane DHUMETZ
5. M. Léonard QUINTANA

• **Liste "Égide"**

1. M. Quentin GEORGES
2. Mme Margot HAGER
3. M. Léo ERARD
4. Mme Zinna JALILIAN
5. M. Liam DAMERY
6. Mme Angélique SEUBE
7. M. Killian GARENNE
8. Mme Jenny GARCIA
9. M. Mateïs ANDRAL MEIGNAN

• **Liste "Agir ensemble"**

1. M. Alexis BRUN BELLUT
2. Mme Margot JOLY
3. M. Téo ZITOUNI
4. Mme Salome VASADZE
5. M. Noumaïos LABBE
6. Mme Fanny PAULHIAC
7. M. Aymeric THIZON
8. Mme Aurélie ANTHEAUME
9. M. Enzo GUIU
10. Mme Ana MEVLUPISHVILI



Article 3- Exécution et publication de la présente décision :

La directrice générale des services et le doyen de la composante sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'université et qui sera publiée sur les listes de diffusion « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.

Le président,

Yvan Auguet

